



# Bordereau de dépôt de déchets d'amiante non friable - Particuliers de Grand Poitiers

GRAND POITIERS  
communauté urbaine

## Déchetterie

de Saint-Nicolas à Migné-Auxances



### Dépôt limité à 20 m<sup>2</sup> par an et par foyer



Vous détenez des déchets amiantés, vous êtes responsables de leur devenir. En effet, selon le code de l'environnement (art. L. 541-2) : « Toute personne qui produit ou détient des déchets, (...), est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets. »

La déchetterie de Saint-Nicolas à Migné-Auxances accepte les dépôts de déchets d'amiante non friable (ou amiante lié) des particuliers, sous condition de leur traçabilité. L'amiante non friable est l'amiante qui est pris dans du ciment (plaques ondulées ou ardoises pour toitures, cloisons, conduits de cheminée) ou du plastique (certains revêtements de sol type dalle vinyle).

**Un kit pour filmer l'amiante doit être retiré à la déchetterie.** Les déchets d'amiante non friable doivent être emballés par vos soins, à votre domicile, avant le dépôt en déchetterie. À ce titre, ce bordereau complété devra être remis à l'agent d'accueil lors de votre dépose.



### À remplir avant le retrait du kit d'amiante

#### Vos coordonnées :

- Numéro de carte de déchetterie\* : .....
- Nom\* : .....
- Prénom\* : .....
- Adresse\* : .....
- Commune\* : .....

Justificatif de **domicile** de moins de 3 mois :

Pièce présentée\* : .....

#### Si différent :

Nom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

#### Provenance du déchet d'amiante non friable (si différente) :

- Adresse : .....
- Commune : .....

\*champs obligatoires

La communauté urbaine Grand Poitiers est responsable du traitement des données collectées.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires à la gestion des déchets dangereux déposés dans les déchetteries communautaires et ne sont destinées qu'à la direction Déchets – Economie circulaire de Grand Poitiers et à son prestataire Brangeon. Ces informations personnelles sont collectées dans le cadre de la poursuite d'une mission d'intérêt public (article 6-1 e du RGPD) et conservées pendant toute la durée du traitement des déchets d'amiante non friable. Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

- Par mél à [dpd@grandpoitiers.fr](mailto:dpd@grandpoitiers.fr)

- Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville, CS 10569, 86021 Poitiers Cedex

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. La non-fourniture des données obligatoires, précisées dans le document par un astérisque, entraînera l'impossibilité de répondre à votre demande.

Date de retrait du kit d'amiante : .....

Signature du déposant

Nom et signature de l'agent contrôleur

## À remplir avant le dépôt de l'amiante

L'amiante est un déchet dangereux, les conditions de transport et de réception sont réglementées, notamment en ce qui concerne la protection des habitants et des agents de déchetterie.

Il est conseillé de vous protéger avec des gants, un masque et une combinaison jetables.



Les déchets d'amiante non friable doivent être emballés et filmés de façon hermétique et les anses doivent être apparentes pour le déchargement, comme sur les photos ci-dessous :



Type d'amiante non friable (plaque, tuyaux, dalles...) :

• **Plaques ou dalles**

de ..... m x ..... m = ..... Nombre de plaques ..... Total.....

de ..... m x ..... m = ..... Nombre de plaques ..... Total.....

• **Tuyaux**

diamètre ..... m x longueur ..... m = ..... Total .....

diamètre ..... m x longueur ..... m = ..... Total .....



**L'agent d'accueil est en droit de refuser le dépôt si l'emballage n'est pas conforme aux photos.**

Date de dépôt de l'amiante : .....

Signature du déposant

Nom et signature de l'agent contrôleur